

ASSEMBLEE DE VILLAGE – ALPUECH
Assemblée du 13 décembre 2021 – 20h30

Présents :

Elus : Murielle VABRET, 1^{ère} Adjointe, en charge des Assemblées de village
Delphine RAYMOND, Conseillère municipale
Gérard CHASTANG, Adjoint délégué à la Culture et au Patrimoine

Intervenants : Michel DUMAS, Conseiller municipal délégué aux travaux
Anna DE SANTIS, Service civique à la Commune
Léa STAUDER, Service civique à la Commune
Blandine BRÈS, Stagiaire

Membres de l'Assemblée de village : Maxime GONDAL
Christine JIMENEZ
Jeannine LEBOULENGER
Jean-Louis NOEL
Corinne PUECHMAILLE
André RAYMOND
Didier TOLOU
Odile VAYSSIERE
Ilona VIGUIER

Remerciements adressés au café d'Alpuech « Chez Claudine » qui a mis son établissement à disposition de l'Assemblée de village pour cette réunion.

Murielle VABRET débute la séance avec une pensée pour Monsieur Gérard CHAUVET, membre de l'Assemblée de village, qui nous a quitté en mai 2021.

■ **Rappel des dates et thèmes des précédentes sessions**

24/09/2020 : Petit patrimoine et chemins de randonnée

31/01/2021 : « Cœur de village » en présence des membres des autres assemblées de village

22/03/2021 : discussion et programmation du fleurissement sur les différents sites

■ **Avant-propos**

Murielle VABRET indique que le mandat des membres est porté de 2 à 3 ans afin de permettre la construction de projets et rappelle que les assemblées de village ont pour vocation d'apporter une proximité à construire, animer une identité unique autour d'Argences en Aubrac, poursuivre l'histoire du pays, accompagner le quotidien des villages et mobiliser les habitants.

■ Cœur de village : avancée du projet

Murielle VABRET rappelle que le but de l'opération « Cœur de Village » est de réaliser un aménagement global d'Argences en Aubrac pour que la Commune soit cohérente et unifiée.

Les sites suivants ont été répertoriés comme prioritaires :

◆ La place de l'église / Place de la fontaine

- Redonner une place au piéton et au végétal pour supprimer le sol minéral et insérer des pavés enherbés avec un sol de couleur différente autour de la fontaine
- Réviser la taille des arbres en fonction de la visibilité sur la place et de la Vierge
- Suppression des potelets et remplacement par des marquages au sol afin de faciliter le passage des engins de déneigement
- L'avant du café sera en pavés enherbés ainsi que le parvis de l'église (avec une zone renforcée pour le stationnement du camion de livraison du combustible de la chaufferie)
- Le mur prévu devant la maison communale ne sera finalement pas mis en place afin d'aérer et laisser passer la lumière dans la salle et la maison communale
- Abaisser les chaussées afin de mettre tous les sols de niveau
- Plantation de végétaux au gré des saisons et choix d'essences adapté à l'altitude
- Voies de circulation rétrécies pour amener au ralentissement des véhicules puisque les membres de l'Assemblée ont relevé une vitesse excessive des automobilistes dans le village

D'autres sites feront l'objet d'aménagements minimalistes :

◆ Le Couderc / zone humide

- Création d'un talus pour délimiter l'espace piétonnier
- Demande de maintien de l'espace libre devant le bâtiment communal aux fins d'installation de tables de pique-nique
- Préservation et réaménagement de l'espace humide
- Abattage et remplacement des arbres malades
- Prévision d'une clôture le long du terrain afin d'arrêter les bêtes

Murielle VABRET informe les membres de l'Assemblée de la présentation du projet à la population dès qu'il sera arrêté.

■ Collecte des déchets : les nouveautés

Michel DUMAS indique que depuis le 1^{er} novembre, tous les emballages sont recyclables et à disposer dans les sacs jaunes.

Il convient de ne pas confondre les emballages alimentaires (recyclables) et ceux qui doivent encore faire l'objet d'un dépôt en déchetterie.

S'agissant des habits et tissus usagés, ceux-ci doivent également être amenés en déchetterie. Pour les vêtements en bon état, ils peuvent être amenés à l'association Passerelle.

Il est appelé à une plus grande discipline des citoyens qui doivent respecter les points de collecte afin de limiter les coûts (le verre de table ne va pas dans les containers à verre mais dans la poubelle noire)

A ce sujet, Michel DUMAS indique que le coût de traitement de la poubelle noire est 2 à 3 fois plus élevé que celui de la poubelle jaune, d'où la vigilance qui doit être apportée par chacun. En Occitanie,

le coût moyen du traitement des ordures par habitant est estimé à 116 € soit 25% de plus que la moyenne nationale.

La solution des containers aériens semble bien accueillie : les sites restent propres et ces points de collecte sont conformes à la réglementation et en compatibilité d'insertion environnementale avec la politique d'attractivité.

Pour terminer, Michel DUMAS rappelle que les tournées s'effectuent chaque mardi pour les sacs noirs et chaque jeudi pour les sacs jaunes.

Il appelle également à la plus grande citoyenneté dans le dépôt des ordures dans les bacs et invite à déposer en déchetterie tout ce qui nécessite de l'être.

■ Journée citoyenne

Elle se tiendra le 21 mai 2022 (date non imposée) et a pour objectif de :

- Tisser du lien social
- Redécouvrir les vertus de l'action collective
- Réaliser ensemble des projets d'amélioration du cadre de vie, de rénovation, d'équipement ou de valorisation du petit patrimoine

Cette journée sera déclinée à Alpuech sous la forme d'une action collective et citoyenne de nettoyage du chemin « l'Alpuechoise » qui présente un problème de sécurité puisqu'il passe, pour partie, sur la route. Il est donc proposé de le raccourcir, d'étudier deux distances et prévoir la journée citoyenne sur la plus courte des deux. Il conviendra également de prévoir, à cette occasion, des pierres car le chemin est souvent en eau à certains endroits.

Ce travail se fera début mai en même temps que le nettoyage de la croix de Bouges (enfouie dans les fourrés) et la pose d'une chicane à l'entrée et à la sortie de Bouges.

■ Journée du Patrimoine de Pays

Les journées du Patrimoine de pays se tiendront le 25 juin 2022 et seront l'occasion de mettre en œuvre une « fête des fours » sur l'ensemble de la commune et notamment une mise en valeur du four de Bouges par son allumage (pour lequel M. Laurent DELMAS, qui sait mettre le four en fonction, sera sollicité).

A cette occasion, M. Gérard CHASTANG rappelle que les journées du Patrimoine 2021 sur le thème de l'arbre ont eu un franc succès permettant à chacun de découvrir ou redécouvrir les savoir-faire ancestraux et visiter des bâtiments habituellement fermés au public.

Le thème de l'année 2022 est « Etre et Renaître » : chaque village pourrait organiser sa propre « activité » autour de son four : Alpuech propose de faire des tripoux le matin, Vitrac servirait l'apéritif à midi, Lacalm organiserait un snack/buvette à midi avec des démonstrations artisanales (couvreurs, charpentiers, maçons, ...) puis la journée se terminerait par un grand rassemblement des différents villages autour du four de Bouyssounouse qui bénéficie d'une grande esplanade pour accueillir tout le monde autour d'un repas (entrée, aligot-saucisse, dessert) avec possibilité de repli à la salle des fêtes de La Terrisse en cas de mauvais temps. Il pourrait également être envisagé une randonnée pédestre ou cycliste de four en four.

■ Travaux : bilan et perspectives (par Michel DUMAS)

- Avancement du chantier de rénovation de la future maison communale à 30%
- Aménagement de l'aire de collecte des déchets
- Entretien des routes au PATA
- Pose de vélux au logement de l'ancienne école
- Portail de sécurisation de l'aire de jeux
- Entretien de la toiture de l'église
- Sécurisation du mur en bas du village

■ Animations

Présentation de Anna DE SANTIS, musicienne intervenante et Léa STAUDER, artiste peintre, toutes deux en service civique auprès de la Commune et de Blandine BRÈS, stagiaire dans le cadre de ses études en sciences de l'éducation et responsabilité sociale à Lille dont la tutrice est Hélène DAL FARRA. Toutes les trois préparent un Master en art et responsabilité sociale à Lille et ont pour mission de monter des projets avec une approche artistique. Leur souhait est de mettre en œuvre une pratique d'un art collectif en s'inspirant de la méthodologie de la recherche/action en vue de la co-construction sur le terrain d'une action artistique pluridisciplinaire.

Elles accompagnent notamment les deux écoles sur les Temps d'Activité Périscolaires, vont à la rencontre des habitants sur le marché du mercredi, et préparent différentes animations à l'EHPAD tous les quinze jours, le tout en utilisant le jeu comme outil.

Pour elles, la problématique est l'isolement sur la commune et elles souhaiteraient recréer du lien avec et entre les habitants.

■ Temps de parole des villageois

En fin de séance, un temps de parole est laissé aux villageois afin d'entendre leurs constats et leurs demandes :

- Demande d'un entretien plus régulier du village
- Il est signalé que le fauchage cette année a été réalisé trop tard et a même été parfois totalement absent
- Demande de reprise du fossé de la Croix du Cayre
- Il faudrait que les habitants indiquent aux services techniques si les terrains sont privés ou non lors de leur nettoyage.
- Il est signalé que M. Quentin LAGARDE, agent communal, est actuellement en charge de répertorier les chemins communaux qui s'abîment.
- Demande d'un intervenant qui serait en charge du déneigement devant les portes des personnes âgées ou isolées : M. Gérard CHASTANG propose ses services pour le village. Il est toutefois souligné que l'entraide devrait se remettre en place.
- Signalement de stalactites et chutes de neige des toits dans les petites ruelles constituant un danger pour les passants.
- Signalement de l'absence de réalisation des révisions des extincteurs depuis plusieurs années.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 22h15.